

**APPEL DE PROJETS**  
**100 000 \$ SERONT REMIS À LA COMMUNAUTÉ**

**Montréal, le 29 novembre 2019** – La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île octroiera 100 000 \$ en appui à deux projets structurant pour sa communauté. C'est ce qu'a annoncé, hier soir, M. Jean-Pierre Cantin, directeur général de cette caisse, en marge d'une allocution devant des organismes du quartier à La Cale – pub zéro déchet.

C'est à la suite d'une vaste consultation réalisée au cours de l'année 2018, que les membres de la Caisse ont pu s'exprimer sur les projets soutenus par la coopérative financière. Les résultats de cette consultation sont sans appel : l'environnement et le développement durable sont au cœur des préoccupations de nos membres. Toujours soucieuse d'être à leur écoute, la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île a donc décidé de mettre en place un appel de projets. Au terme de cet appel de projets, 2 projets seront sélectionnés et recevront chacun une somme de 50 000 \$. C'est donc 100 000 \$ qui seront investis directement au sein de notre communauté afin de répondre aux préoccupations bien réelles que sont l'environnement et le développement durable.

Le 28 novembre dernier, près d'une trentaine d'organismes était présent à La Cale – pub zéro déchet pour le lancement de cette initiative. Les critères d'admissibilité, les exclusions ainsi que les critères d'évaluation ont été dévoilés. Tous ces détails sont maintenant disponibles à l'adresse suivante : [www.bit.ly/AppelDeProjets2019-2020](http://www.bit.ly/AppelDeProjets2019-2020). De plus, afin de minimiser l'empreinte carbone de chaque personne présente, la Caisse s'est engagée à acheter des crédits de carbone pour chez Solutions Will. « Will est carboneutre depuis 2007 et s'engage à retourner 10 % de son bénéfice net dans des projets et initiatives communautaires soutenant le développement durable. Nous sommes convaincus que ce geste est conforme aux concepts d'économie circulaire et positive. », peut-on lire sur [leur site Internet](#).

Les sommes consenties proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Ce levier financier permet à la Caisse de soutenir des projets structurants et porteurs pour ses membres et leurs communautés. Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, tenue le 16 avril dernier, nos membres ont voté pour que 441 074 \$ soient dédiés au Fonds d'aide au développement du milieu cette année.

**À propos de la Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île**

La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île possède un volume d'affaires dépassant 4,1 milliards de dollars. Son réseau de distribution physique comporte quatre centres de services, un centre financier aux entreprises et 19 guichets automatiques répartis sur trois arrondissements de la Ville de Montréal. Ce réseau est complété par des modes d'accès virtuels à la fine pointe de la technologie. S'appuyant sur la compétence de ses 165 employés, la Caisse met à la disposition de ses 63 000 membres une gamme complète de produits et de services financiers. La Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île compte aussi sur l'engagement de membres dirigeants qui ont à cœur d'offrir une qualité de service optimale et de supporter des initiatives contribuant au mieux-être de nos collectivités.

– 30 –

Pour plus d'information :

Andrée-Ann Bériault  
Conseillère Communication et vie associative,  
(514) 376-7676, poste 7233263  
[andree-ann.z.beriault@desjardins.com](mailto:andree-ann.z.beriault@desjardins.com)

Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île  
1080, rue Bélanger  
Montréal (Québec)  
H2S 1H2